Lors de travaux de restauration ou de rénovations, il est impératif de préserver le volume imposant et l'aspect trapu de ces demeures, ainsi que la distribution asymétrique des ouvertures qui doivent d'ailleurs demeurer peu nombreuses. Idéalement, des matériaux traditionnels devraient être employés : pierre et bois pour les façades, bardeau de bois ou tôle traditionnelle pour les toits et ouvertures en bois. L'utilisation de matériaux modernes, tels que le vinyle et l'aluminium, est à éviter. Il faut finalement résister à l'idée d'ajouter des ornements, car la simplicité et le dépouillement caractérisent ces bâtiments.

La maison Saint-François (vers 1757) jouxte une maison de type Boomtown avec laquelle elle communique. Le remplacement des ouvertures et la couverture en bardeau d'asphalte altèrent son authenticité.

Conservation

Les maisons d'esprit français ont généralement subi des transformations importantes, lorsqu'elles n'ont pas été carrément reconstruites. Malgré ces modifications, elles ont conservé une grande part de leur authenticité et demeurent les témoins privilégiés d'une époque lointaine.

L'ancien moulin à vent de Trois-Rivières, érigé en 1781 sur le bord du fleuve Saint-Laurent, a été déménagé en 1974 sur les terrains de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ainsi déplacé, ce monument historique classé a perdu une partie de sa signification historique. Bien que, dans ce cas-ci, le déménagement ait sauvé le bâtiment d'une démolition certaine, il faut éviter de déraciner des bâtiments anciens de leur lieu d'origine.

Cette maison, dont la toiture est revêtue de bardeau d'asphalte, aurait avantage à être couverte de bardeau de cèdre ou de tôle traditionnelle.

Cette résidence du Vieux-Trois-Rivières a connu certaines modifications au niveau de ses ouvertures. Il vaut mieux éviter de déplacer, d'agrandir, d'ajouter ou de modifier des portes, des fenêtres et des lucarnes.

L'ancien moulin à vent de Trois-Rivières, qui possède une architecture d'esprit français, n'est plus sur son site d'origine.

Recherche et rédaction : Patri-Arch Conception graphique : Maëlstrom créatif

COLONIAL FRANÇAIS

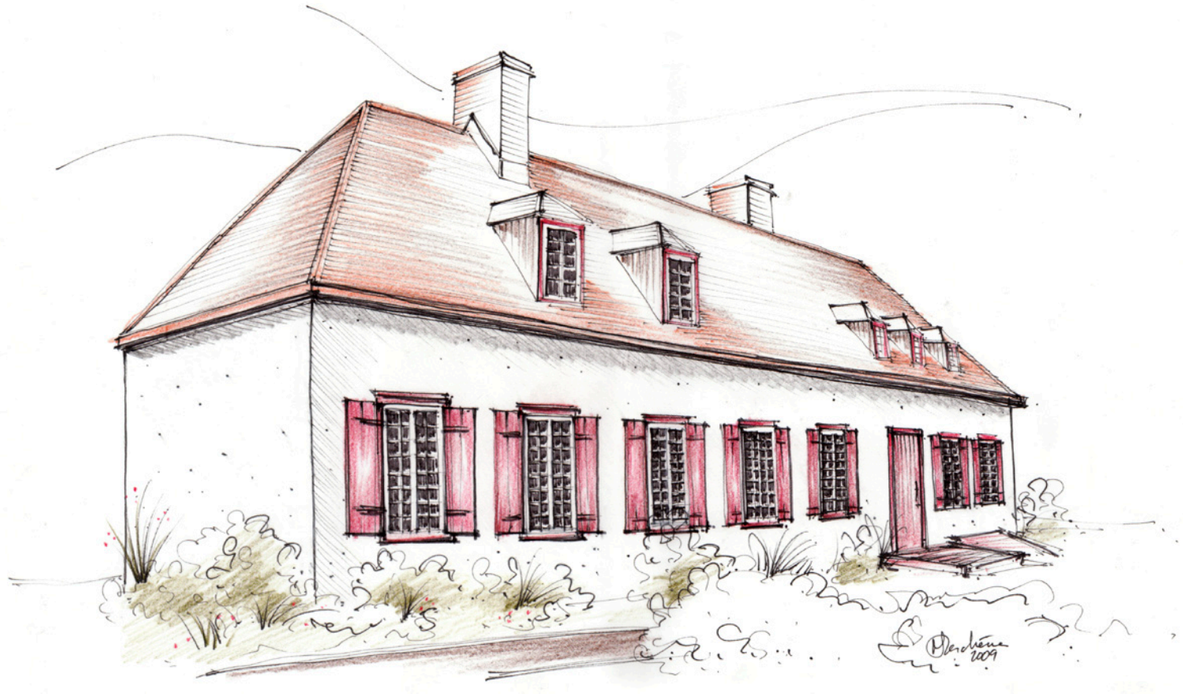

Le manoir Boucher de Niverville, classé monument historique, est représentatif de l'architecture coloniale française

168, rue Bonaventure

Caractéristiques architecturales du courant

- Corps de logis rectangulaire situé près du sol, fondations peu profondes en pierre
- Carré trapu en pierre à moellons ou en bois d'œuvre massif, peut être recouvert de crépi ou de planches verticales, léger fruit dans les murs
- Toit à deux versants droits ou à croupes, traditionnellement recouvert de bardeau de cèdre. En milieu urbain, le bardeau de bois fait souvent place à de la tôle traditionnelle
- Cheminées massives en pierre, parfois disposées en chicane (pas toutes sur le même versant de toit), présence de murs coupe-feu en milieu urbain
- Composition de façade asymétrique
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux, volets fonctionnels, peu ou pas de lucarnes (à pignon)
- Peu d'ornements, mis à part les chambranles autour des ouvertures

trois-rivières

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Les premières constructions érigées au moment de la fondation de Trois-Rivières sont des constructions modestes élevées à la hâte en pleine nature sauvage. Originaires des milieux ruraux de France, les colons ainsi que les gens de métier – charpentiers, maçons, menuisiers – apportent au pays leur savoir-faire traditionnel en matière de construction. Cette première architecture est issue des traditions constructives de la France, tout particulièrement des régions du nord-ouest telles que la Bretagne, la Normandie et l'Île-de-France. Elle s'est développée principalement en bordure du fleuve et le long des principales rivières de la vallée laurentienne, premiers lieux de colonisation du Québec.

La Grande Maison des Forges (1737-1738) a été totalement reconstruite sur ses fondations en 1988-1989 selon les caractéristiques de l'architecture d'esprit français (10000, boulevard des Forges).

Historique

Cette architecture « sans architecte » se modifie rapidement après les premières expériences décevantes du début du 17e siècle visant à s'adapter à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques du pays. Ainsi, l'architecture québécoise recourt généralement au bois comme matériau de construction en raison de son abondance sur le territoire. La pierre est quasi absente de la région et doit être apportée de la rive sud. Ainsi, les rares habitations de pierre sur le territoire trifluvien appartenaient à des familles bien nanties ou d'une certaine notoriété. La pierre est souvent réservée aux bâtiments plus imposants tels les moulins, les couvents et les églises.

Le climat rigoureux entraîne pour sa part une multiplication des souches de cheminées sur la maison tandis que le nombre des ouvertures est réduit le plus possible afin de contrer les pertes de chaleur en hiver. Les ouvertures sont doublées par des contre-portes et des contre-fenêtres. À la fin du Régime français, l'apparition de lucarnes pour éclairer les combles témoigne par ailleurs d'une nouvelle façon d'habiter la maison.

Comme en témoignent certains bâtiments construits entre 1780 et 1820, ce courant perdure au-delà de la Conquête anglaise en raison de l'isolement de la population de la Nouvelle-France. Continuant à évoluer et subissant l'influence de l'architecture anglaise, la maison coloniale française engendre, à partir des années 1820, la maison dite de tradition québécoise.

Section la plus ancienne du couvent des Ursulines qui reprend les caractéristiques de l'architecture coloniale française, dont les murs de maçonnerie crépis en blanc et dépouillés d'ornements (700-784, rue des Ursulines).

Érigé dans la deuxième moitié du 18e siècle, le moulin seigneurial de Tonnancour, classé monument historique, reprend les caractéristiques constructives de l'architecture coloniale française (11930, rue Notre Dame Ouest).

Les maisons coloniales françaises sont généralement construites à ras de terre, sans cave, ne comportant qu'un rez-de-chaussée auquel on accède de plain-pied. Le corps de logis est surmonté de combles sous des toits à pignons hauts et aigus dont les pentes peuvent atteindre 55 degrés. Certains toits sont à croupes (quatre versants) et d'autres disposent de larmiers courts et droits ou, plus tard, légèrement retroussés. Certaines maisons rurales sont plus allongées et peu profondes telles que le manoir Boucher de Niverville. D'autres sont plus carrées et plus massives.

Témoin du changement des modes, la maison Georges-De Gannes (1756) a été mise au goût du jour, par des ajouts néoclassiques dont le portail d'entrée surmonté d'un fronton triangulaire, la corniche, les retours d'avant-toit et les chambranles autour des fenêtres (834, rue des Ursulines).

Variantes

Répondant à des besoins spécifiques, ces demeures sont fonctionnelles. Sans décoration ni recherche stylistique, elles brillent par la simplicité de leur aspect plutôt trapu. Les ouvertures sont peu nombreuses et distribuées selon les besoins, sans symétrie, les lucarnes sont rares et petites, et les cheminées, importantes.

Plusieurs bâtiments érigés durant le Régime français ont été soit reconstruits ou agrandis, soit mis au goût du jour durant le Régime anglais. Par exemple, le manoir de Tonnancour est érigé vers 1723-1725. Incendié en 1784, il est acheté par le juge Pierre-Louis Deschenaux qui réutilise les fondations, les murs de maçonnerie, les solives de la cave ainsi que les poutres du plafond du rez-de-chaussée pour construire sa demeure vers 1795-1798. Tant le toit mansardé, dont le court brisis est percé de lucarnes, que la disposition classique résultent de l'influence britannique.

Le manoir de Tonnancour (ou maison Deschenaux) est représentatif des maisons de type urbain en raison notamment de son volume imposant, ses cheminées monumentales, sa maçonnerie de pierres et ses murs pignons coupe-feu (864, rue des Ursulines).

La construction du sanctuaire Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire de Cap-de-la-Madeleine remonte à 1720. Son architecture d'esprit français est reconnaissable par son volume en pierre d'une grande sobriété (626, rue Notre-Dame Est).

a.

b.

c.

LEXIQUE

a. Mur coupe-feu : Mur mitoyen en maçonnerie se poursuivant au-dessus des toits pour contrer la propagation des incendies d'une maison à l'autre.

b. Contre-fenêtre : Fenêtre destinée à doubler l'ouverture durant la saison froide. Syn.: châssis double. Le même système d'applique aux portes avec la contre-porte.

c. Fruit : Diminution de l'épaisseur du mur vers le haut, visible à l'extérieur.